

Rapport n°8

Accunsentu per a ricunduzzione di a cunvenzione trianninca generale di partenariatu cù l'Università di Corsica

Approbation de la reconduction de la convention triennale
générale de partenariat avec l'Université de Corse

En 2015, la Ville de Bastia et l'Université de Corse Pasquale Paoli ont signé une convention-cadre, accompagnée de conventions d'application, définissant les axes et modalités d'un partenariat structuré autour de 3 priorités :

- Enrichir les liens humains et scientifiques entre la Ville et l'Université ;
- Initier des synergies concrètes entre développement socio-économique, recherche et enseignement supérieur, en lien avec les problématiques d'une ville durable, maritime et méditerranéenne ;
- Offrir aux étudiants de l'Université de Corse de nouvelles opportunités en matière d'insertion professionnelle et de vie étudiante.

Par délibération en date du 16 juillet 2021, la convention générale de partenariat reprenant les grands objectifs de la précédente convention-cadre a été reconduite pour une durée de trois ans.

Bilan des actions menées dans le cadre de cette convention :

Considérant que cette convention a permis la mise en œuvre d'actions significatives, les réalisations peuvent être regroupées par domaines :

1. Culture et Création

- Participation au concours artistique universitaire *Operata Ricunquista* ;
- Création de jeux de médiation scientifique avec le pôle Pépite de l'Université de Corse ;
- Conférence en ligne « *La divine musique de Dante* » dans le cadre de la journée Dante Alighieri ;
- Conférence « *Dante, témoin éclairé de la science au Moyen Âge* » – Centre Culturel Alb'Oru, Bastia ;
- Concert *La dolce sinfonia del paradiso* par la Camera Figarella – Cour du Musée, Bastia ;
- Accueil de l'association étudiante Storia 97 au mois d'octobre 2024 ;
- Conférence sur les musiques de la Méditerranée le 23 janvier 2025 ;
- Conférence sur les religiosités populaires au mois de mars 2025.

2. Diffusion des sciences et valorisation des travaux de recherche

- Participation au comité scientifique de la Casa di e Scenze ;
- Organisation de colloques scientifiques (Chaire Esprit Méditerranéen Paul Valéry, Fête de la Science au mois d'octobre) ;
- Expositions et conférences scientifiques (*Planète Revisitée mai 2024*, *Lutter contre les Fake News en Astronomie, janvier 2024*) et rencontres *Innovascience* à la Casa di e Scenze, février 2025 ;
- Participation de l'Université de Corse au congrès de l'AMCSTI et au festival InScience, juin 2023 ;
- Soutien à la labellisation SAPS de l'Université de Corse ;
- Valorisation et diffusion des travaux de recherche, notamment ceux des doctorants, par la Ville de Bastia ;
- Participation de la Ville aux jurys de thèse pour les docteurs et doctorants dans la filière Sciences Techniques et Santé (STS) et dans la filière Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- Attribution des Prix de thèses pour les docteurs de l'Université dans la filière Sciences Techniques et Santé (STS) et dans la filière Sciences Humaines et Sociales (SHS) ;
- Attribution des Prix de la Communication scientifique pour les doctorants de l'Université dans la filière Sciences Techniques et Santé (STS) et dans la filière Sciences Humaines et Sociales (SHS) ;
- Conférence sur « *Les eaux douces de Corse* » à la Casa di e Lingue le 1^{er} juillet 2022 ;
- Conférence « *La restauration des lagunes côtières* », le 11 juin 2022 à la Maison des Sciences ;
- Animation de l'exposition *Les insectes au secours de la planète* (IRD) lors du festival InScience juin 2022 ;
- Participation de la Casa di e Scenze à la formation « *Débusquez les Infos en astronomie* » organisée dans le cadre du Label SAPS (22-23 novembre 2023) ;
- Exposition *La planète revisitée en Corse* à la Maison des Sciences du 18 mai au 19 juillet 2024 (convention 2024-081) ;
- Inauguration de l'exposition en présence des chercheurs de l'Université de Corse (SPE et MNHN), le 18 mai 2024.

3. Innovation, diffusion et application

- Organisation de rencontres avec de jeunes entrepreneurs innovants et d'expositions sur la culture maker à la Casa di e Scenze ;
- Participation au Pixel Week-end du FABLAB de Corte, février 2022 ;
- Accueil à la Casa di e Scenze lors de l'événement Pixel Week-end, février 2022.

4. Recherche

- Financement de thèses CIFRE par la Ville, en collaboration avec les chercheurs de l'Université de Corse.

5. Participation à la candidature Bastia Capitale européenne de la culture

Dans le cadre de la candidature de Bastia au label Capitale européenne de la culture :

- L'Université était partie prenante dans la gouvernance et représentée au conseil d'administration de l'association BC 2028 ;
- Plusieurs enseignants-chercheurs ont participé au comité scientifique et technique ;
- Des ateliers de concertation dans le cadre de la *fabrique du projet* ont été organisés avec des enseignants et étudiants des filières artistiques ;

- Une performance de la section danse de l'Université a été présentée sur la place Saint-Nicolas, janvier 2023.

6. Projets actuellement en cours

- Contribution à la programmation et aux projets partenariaux de A Casa di e Scenze (ex. *La Fabrique Insolite*, SAPS/DRTI) ;
- Mise en œuvre du projet de recherche participative SAPS *Sguardi Zitellini*, mêlant études corses, sociologie de l'éducation et sciences de l'information. Ateliers dans les écoles de Bastia et restitution publique (Septembre 2024 – Août/Décembre 2025, UMR LISA et première restitution le 19 mai 2025) ;
- Participation à la programmation de *A Casa di e Lingue* (janvier-juin 2025), avec des conférences, tables rondes et activités en langue corse sur des thématiques variées (UMR LISA).
- Poursuite du cycle de conférences qui s'est ouvert en octobre dernier à la Casa di e lingue en partenariat avec le Laboratoire UMR Lisa
- Poursuite de la participation au jury et de l'attribution de prix de thèses aux docteurs et doctorants filières STS et SHS

Il s'agit donc de la troisième convention cadre proposée. Celle-ci sera conclue pour la période 2025-2028. Elle permettra de développer et d'enrichir les liens entre la Ville de Bastia et l'Université de Corse, de créer de nouvelles synergies concrètes entre développement socio-économique, innovation, recherche, valorisation et la diffusion et/ou le transfert de connaissances en lien avec les problématiques de ville durable, maritime et méditerranéenne. Les premières conventions d'application conclues avec A Casa di e Scenze et A Casa di e Lingue, sont par ailleurs, une déclinaison de cette convention-cadre qu'il convient donc de renouveler.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la reconduction de la convention générale de partenariat avec l'Université de Corse Pasquale Paoli telle que jointe en annexe.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention générale de partenariat avec l'Université de Corse Pasquale Paoli.

SYNTHESE

Le Conseil municipal est invité à approuver la reconduction pour 2025-2028 de la convention-cadre avec l'Université de Corse. Cette convention structure un partenariat ambitieux autour de la recherche, de la culture, de la diffusion scientifique et du développement local durable.